

Berthenay

LE BULLETIN

Juin 2024



*LE LOGO DE BERTHENAY
FAIT PEAU NEUVE*

p.9

*EN ROUTE VERS UNE
ÉCOLE DE LA LOIRE*

P.20

*FÊTE DU VILLAGE ET DE
LA MUSIQUE !*

p.23

Bonne lecture !



Chères Berthenaisiennes, chers Berthenaisiens,

Les beaux jours reviennent enfin, après un hiver relativement doux et un printemps pour le moins pluvieux !

En ce milieu d'année, l'équipe municipale continue à travailler sans relâche sur des dossiers conséquents : Grange aux Moines, aménagement du chemin des Nègrières, etc. ainsi que sur l'entretien quotidien : voirie, bâtiments communaux.

La lourdeur croissante des rouages administratifs modifie certaines de nos prévisions et contraignent parfois notre élan : patience et persévérance sont de mise face aux contraintes budgétaires et lois indigestes. L'incompréhension de certains d'entre vous est légitime lorsque leur projet n'aboutit pas, ou encore lorsque l'état des voiries se dégrade :

pourquoi, comment, tout s'explique !

Je vous rappelle ma disponibilité pour vous recevoir et échanger sur les sujets qui vous tiennent à coeur.

N'oublions pas que nous vivons dans un village rural où nos relations doivent rester conviviales et cordiales.

Dans ce bulletin vous découvrirez notre vie municipale et l'avancement des dossiers.

L'équipe municipale vous souhaite une bonne lecture et espère vous voir nombreux à l'occasion de la fête du village et de la kermesse de l'école !

Bien à vous,

Christophe Loyau-Tulasne,
maire de Berthenay

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Loyau-Tulasne'.

SOMMAIRE

LES BRÈVES (P.4-5)

- Le chiffre
- Sapin de Noël
- Vœux 2024
- Commémorations / Recherchons porte-drapeaux

LES TRAVAUX (P.6-8)

- Réaménagement de la partie ouest du cimetière
- Prestataires extérieurs et travaux en régie

LA COMMUNICATION (P.9-10)

- Le logo de Berthenay fait peau neuve !
- Bus numérique : restons connectés

LES DOSSIERS ADMINISTRATIFS (p.11-13)

- Avancement du PLUM
- Lancement officiel du projet de réhabilitation de la grange aux moines
- Sortie du SIGEC

LA NATURE (p.14-17)

- Berthenay en route pour rejoindre le parc naturel régional Loire Anjou Touraine
- Reconstitution d'un corridor écologique
- L'eau de pluie, une richesse à préserver sur les parcelles !
- Mieux comprendre les zones d'accélération des énergies renouvelables

NOS ENTREPRISES (p.18-19)

- Légumes de Loire
- Thierry Durand, dépanneur à domicile des engins de motoculture et forestiers

L'ÉCOLE (p.20-21)

- Une nouvelle directrice
- En route vers une école de la Loire
- Kermesse de l'école

LES ASSOCIATIONS (p.22-25)

- Fête du village et de la musique à Berthenay
- L'étoile sportive en sommeil
- Jérémy Bretteville, nouveau président de Berthenay Loisirs
- Premier tournoi de badminton
- Patrimoine vivant

L'HISTOIRE (p.26)

- Restauration d'une plaque de cocher

LES INFOS PRATIQUES (P.27-30)

- Assistante sociale
- Conciliateur de justice
- Abus commerciaux : les panneaux photovoltaïques
- Plan canicule : registre des personnes vulnérables
- Le carnet



C'EST LE NOMBRE DE COLIS DE NOËL DISTRIBUÉS À NOS ANCIENS FIN 2023.

SAPIN DE NOËL

Destiné à l'abattage, le médiatique sapin de Claude et Christian que ces derniers avaient proposé à la ville de Tours fut admiré par des milliers de personnes durant les fêtes de fin d'année. Après avoir été sélectionné pour sa beauté (hauteur, forme, prestance, ...), cet *Abies Nordmanniana* de 15 mètres de hauteur a fait l'unanimité avec toutes ses illuminations.



VŒUX 2024

LA TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE DES VŒUX S'EST DÉROULÉ LE 5 JANVIER.

Ce rendez-vous très convivial des vœux donnés par le maire devant 140 personnes, dont une douzaine de maires de la métropole ainsi que son président, Frédéric Augis.

Après le discours du maire, tous les participants se sont retrouvés autour d'un buffet traditionnel pour passer un bon moment.

Cette manifestation, qui se déroule désormais dans le gymnase, permet de recevoir un grand nombre de personnes dans un bon esprit.

Il s'agit toujours d'un moment important pour une équipe municipale de retrouver l'ensemble de ses administrés, de pouvoir échanger et de passer une bonne soirée.



COMMÉMORATIONS



LES DERNIÈRES COMMÉMORATIONS ONT CONNU DE BELLES AFFLUENCES, ET FURENT HONORÉES DE LA PRÉSENCE DE LA MUSIQUE DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE TOURAINE (11 NOVEMBRE 2023) ET DE L'ENSEMBLE MUSICAL DE LA CONFLUENCE (8 MAI 2024).

Le 11 novembre 2023, le pot de l'amitié s'est exceptionnellement déroulé dans le hall de l'école primaire où les convives pouvaient simultanément visiter l'exposition initiée la semaine précédente par Mme Le Roux, directrice de l'école et qui portait sur la vie des enfants durant la première et la seconde guerre mondiale. Elle était présentée par Jacques Le Tarnec, ancien maire, et composée des propres collections personnelles de ce dernier.

Le 8 mai 2024, la commémoration était animée par l'ensemble musical de la confluence.



RECHERCHONS PORTE-DRAPEAUX

“ Lors des cérémonies commémoratives auxquelles participent de nombreux habitants de notre commune, la présence des drapeaux est toujours un acte visuel fort de la reconnaissance faite à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Or, force est de constater que les anciens combattants de notre section UNC-AFN vieillissent, et de fait les porte-drapeaux.

Afin que ces cérémonies puissent perdurer, nous avons besoin de vous. Vous pouvez tous permettre à votre municipalité de continuer à honorer ses morts en devenant à votre tour porte-drapeau. Une formation, très simple, vous apprendra votre rôle dans le déroulé des cérémonies et vous aurez l'honneur de servir la République et rendre hommage à ceux qui sont morts pour nous.

Merci de prendre contact avec votre mairie. ”

Jean-Paul Albert



RÉAMÉNAGEMENT DE LA PARTIE OUEST DU CIMETIÈRE

ENTRETIEN RÉDUIT, ACCESSIBILITÉ AMÉLIORÉE, REDISTRIBUTION DE L'ESPACE CINÉRAIRE.

Les travaux sont achevés et visent à :

- Améliorer l'accessibilité pour tous
- Redistribuer l'espace cinéraire de manière plus efficace
- Minimiser les efforts d'entretien pour garder un cimetière en bon état.

En intégrant une variété de gazon résistant, nous espérons réduire les coûts et les efforts d'entretien à long terme en réduisant ainsi la fréquence de tonte et le temps imputé au désherbage manuel.

Les allées visuellement disparues restent carrossables pour un accès facilité aux tombes. Elles sont réalisées avec un mélange de granulats et de terre végétale, offrant une surface stable et naturelle. Cette approche contribuera également à la préservation de notre environnement.

La redistribution de l'espace cinéraire répond mieux aux besoins actuels de notre communauté. Cette réorganisation inclut l'achat de deux columbariums, le déplacement des cavurnes et la mise en valeur du jardin du souvenir. Une stèle sera mise en place pour donner la possibilité d'y faire graver le nom des défunts.

Ces améliorations offrent désormais à notre cimetière un cadre de recueillement agréable, fonctionnel et respectueux pour tous ses visiteurs. Ainsi, chaque famille pourra trouver un lieu de repos auprès de leurs proches disparus dans un cadre paisible et dignement entretenu.



PRESTATAIRES EXTÉRIEURS ET TRAVAUX EN RÉGIE

DES PRESTATAIRES EXTÉRIEURS INTERVIENNENT DANS LE CADRE DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES OU LORSQUE NOS AGENTS N'ONT PAS L'HABILITATION POUR LES EFFECTUER.

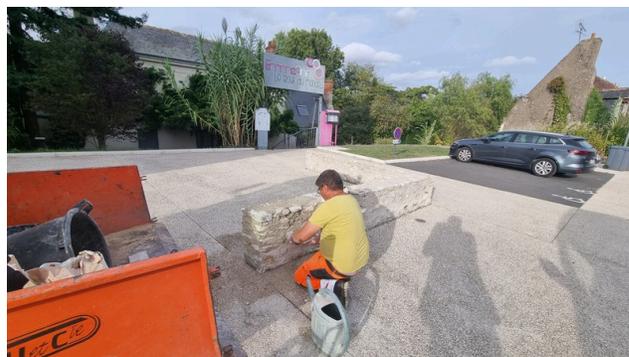
En début d'année, ce fut le cas chemin de la Charbonnière : une société d'élagage y est intervenue pour dégager le réseau aérien, (téléphonique et électrique) des branches d'arbres qui poussaient sur l'emprise publique. Une entreprise de travaux publics est intervenue pour le renforcement de deux regards d'eaux pluviales à la Mérille. Il s'agit des derniers travaux de consolidation de la sorte qui permettent de retirer les dernières fiches de signalisation ornant notre paysage depuis de nombreuses années.

Le remplacement des luminaires par un éclairage led qui réduira la consommation d'électricité a été financé par Tours Métropole Val de Loire.

Prochainement, un gros chantier de remise aux normes électriques au niveau de l'école et de la mairie va également être lancé.



Les travaux en régie sont toujours importants, multiples et variés. L'exemple de ces quelques photos le montre : fauchage, réparations, plantations, gestion de l'intendance, entretien, rénovations des bâtiments communaux, ... nos agents répondent présents.



En mai dernier, Kamel - agent au service de la commune depuis de nombreuses années - est parti vers une autre aventure au sein de la Métropole, dans une commune voisine. Nous le remercions vivement pour son investissement et lui souhaitons une belle réussite !



Berthenay

LE LOGO DE BERTHENAY FAIT PEAU NEUVE !

POUR RENVOYER L'IMAGE D'UNE COMMUNE DYNAMIQUE ET CONTEMPORAINE, NOTAMMENT POUR ACCOMPAGNER LES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS, L'ÉQUIPE MUNICIPALE A ENTAMÉ UN TRAVAIL DE MODERNISATION DE SES OUTILS DE COMMUNICATION.

Après la refonte du bulletin municipal, c'est le logo qui se transforme. Simple et atemporelle, sérieuse sans être austère, la typographie du nouveau logo est bien lisible.

Les arabesques du « B » évoquent la nature vivante qui caractérise notre village et le « y » si particulier évoque la confluence entre le Cher et la Loire. D'une seule couleur pleine, il est également plus facile à utiliser.




Créé en 1995, l'ancien logo aura été utilisé durant plus de 28 ans



BUS NUMÉRIQUE : RESTONS CONNECTÉS

DEPUIS 2017, LE BUS NUMÉRIQUE SILLONNE LES ROUTES DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Financé par la CARSAT et ses partenaires, il sensibilise gratuitement les seniors à l'utilisation des nouvelles technologies numériques.

C'est donc le lundi 8 avril qu'il s'est arrêté place de la mairie, pour une quinzaine de participants inscrits. Sous forme d'ateliers de trois heures, la formatrice a répondu aux attentes de ces derniers, telles que :

- sécuriser les mots de passe
- créer une adresse mail
- gérer des mails / gérer des mails frauduleux
- découvrir le fonctionnement de la connectique, du cloud, de Google photos, etc



UNE NOUVELLE SESSION SERA ORGANISÉE POUR CELLES ET CEUX N'AYANT PU PARTICIPER.

AVANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN

EN FÉVRIER 2022, LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN A DÉCIDÉ D'ÉLABORER UN PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN (PLUM). LE PLUM SERA ARRÊTÉ PAR CE MÊME CONSEIL MI-2025. IL DEVRA, APRÈS UNE PHASE D'ENQUÊTE PUBLIQUE, ÊTRE APPROUVÉ ET ENTRER EN VIGUEUR EN 2026, DATE À PARTIR DE LAQUELLE CE DOCUMENT PRENDRA LA SUITE DES 22 PLU COMMUNAUX EXISTANT À CE JOUR.



Après un travail de diagnostic mené en 2022, au travers notamment de huit ateliers thématiques, l'année 2023 a été marquée par la formalisation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

La première version rédigée de ce PADD a été remise au comité de pilotage du PLUm en décembre 2023. Il a fait l'objet d'une présentation à la commission urbanisme de Tours Métropole Val de Loire fin mai 2024, et sera exposé en commission générale du conseil Métropolitain à la fin de cette année.

Dans le même temps, l'année 2024 a vu le début du travail sur le zonage, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement. Ce travail a pris la forme d'un atelier communal dans chacune des communes de la Métropole permettant la revue des 22 PLU actuels.

Enfin, la réflexion sur la répartition des enveloppes foncières a commencé dans le cadre de la loi Climat et Résilience d'août 2021 et des objectifs de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers puis de l'artificialisation pour atteindre l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à horizon 2050. Ce sujet sera abordé au prochain comité de pilotage de juin et affiné dans les mois qui suivent.

PLUm
plan local d'urbanisme métropolitain
Tours métropole Val de Loire

Votre document d'urbanisme évolue !
Le PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN (PLUm)
est en cours d'élaboration.

Il remplacera à terme le PLU de votre commune !

L'élaboration du PLUm se fait en concertation
avec l'ensemble des habitants, acteurs du territoire.

VOUS AVEZ UN PROJET D'URBANISME,
DES IDÉES, DES SUGGESTIONS,
VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Se renseigner sur le
**PLAN LOCAL
D'URBANISME
Métropolitain**

COMMENT M'EXPRIMER ?
- Par mail : plum@tours-metropole.fr
- Par courrier, à l'attention du
Président de la métropole
60 Av. Marcel Dassault
37206 Tours
- Lors des réunions publiques
- Sur le registre mis à
disposition à la métropole

www.tours-metropole.fr

Tours
métropole
Val de Loire

LANCEMENT OFFICIEL DU PROJET DE RÉHABILITATION DE LA GRANGE AUX MOINES

DEPUIS LE DÉBUT DE CE MANDAT, L'ÉQUIPE MUNICIPALE A ATTACHÉ UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À LA GRANGE AUX MOINES, ÉDIFICE HISTORIQUE SITUÉ À L'OUEST DE LA COMMUNE, À PROXIMITÉ DE LA CONFLUENCE. CETTE INITIATIVE S'INSCRIT DANS UNE VOLONTÉ DE PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE LOCAL, TOUT EN DYNAMISANT LE TERRITOIRE.

Après avoir franchi étape par étape les différents obstacles de ce projet ambitieux, nous sommes satisfaits de vous annoncer que le projet de réhabilitation de la Grange aux Moines a été officiellement lancé par délibération lors du conseil municipal du 5 novembre 2023.

Suite à un appel d'offres rigoureux, c'est le cabinet d'architectes PEIRERA ARCHITECTES SARL en groupement avec l'entreprise EURL ECP, l'entreprise ESCB et E3F Ingénierie qui a été retenu en tant que titulaire de l'accord cadre de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la Grange aux Moines.

Si leur première mission est d'établir un diagnostic, nous savons que la partie n'est pas gagnée pour autant : de nombreuses embûches se dressent sur notre chemin et la chasse aux subventions sera déterminante dans l'année à venir pour assurer la

sauvegarde de cet édifice remarquable du XIII^{ème} siècle. Ce diagnostic permettra de déterminer la faisabilité du projet et de s'assurer que toutes les conditions nécessaires sont réunies pour continuer et mener à bien cette sauvegarde.

Lui redonner vie en y intégrant des espaces dédiés à des activités culturelles et communautaires permettra de créer un lieu convivial où chacun pourra se retrouver pour des événements variés, allant des expositions aux ateliers en passant par des rencontres associatives.

Restons connectés : nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées de ce projet. Ensemble, faisons de la Grange aux Moines un symbole fort de notre territoire pour la culture et l'identité de notre commune.



SORTIE DU SIGEC

BERTHENAY SORT DU SIGEC, SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DE L'EX-COMMUNAUTÉ (DE LA CONFLUENCE).

Il est apparu que le périmètre de ce syndicat dessiné lors de sa création en 2010 ne correspond plus à un projet de territoire partagé par l'ensemble de ses cinq communes membres (Ballan-Miré, Savonnières, Druye, Villandry, Berthenay). En effet, certaines d'entre elles dont Berthenay n'ont désormais plus qu'un usage très restreint de quelques unes de ses compétences.

En outre, Berthenay se situe dans les zones d'influences d'autres structures pouvant offrir des prestations comparables et l'étude menée par un cabinet spécialisé a permis à la municipalité de se baser sur des éléments objectifs pour prendre sa décision : en sortir.

Ainsi, depuis six mois, chaque prestation auparavant proposée par le SIGEC est travaillée et approfondie en commission municipale pour maintenir le plus justement les services apportés.



Voici les conséquences de cette sortie du SIGEC :

- L'échéance liée au remboursement des emprunts est arrivée à terme. Les actifs et passifs seront restitués à chacune des communes initialement propriétaires
- *Les Musicales* - qui ont fêté leur 20 ans de spectacles en octobre 2023 - n'auront plus lieu
- Le transport scolaire ne concerne plus aucun enfant. La ligne 34, épaulée par le service Résabus, permet quant à elle un bon service de transport vers l'agglomération

- L'école de musique située à Ballan-Miré recevait trois musiciens cette année. La municipalité maintiendra son soutien à ces trois jeunes pour finir leur cursus
- Concernant l'accueil des enfants en centre de loisirs, un travail de fond est en cours pour offrir les meilleures conditions possibles aux familles concernées par ce changement

Le 1er septembre prochain, une page de Berthenay se tournera donc, après 23 ans de beaux moments partagés dans le cadre du SIGEC, mais les relations avec nos amis de Ballan-Miré, Druye, Savonnières et Villandry demeureront fortes et solidaires.



Eglise de Berthenay, octobre 2023 : dernier concert dans le cadre du festival Les Musicales.

BERTHENAY EN ROUTE POUR REJOINDRE LE PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE ANJOU TOURAIN

Berthenay s'apprête à rejoindre le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine. Suite à la récente enquête publique de ce début d'année, la commune devrait rentrer dans son périmètre en 2025, démarche qui témoigne de son engagement en faveur de la protection de son patrimoine naturel et représente une opportunité de bénéficier d'un accompagnement technique, financier et humain pour mener à bien ses projets et ainsi accentuer son identité.

Cette volonté de la commune est de préserver notre cadre de vie exceptionnel et de concilier environnement et vie moderne. En attendant cette adhésion, nous vous proposons le guide des plantations créé par le PNR, un outil en ligne pratique et gratuit pour permettre à tous, jardiniers amateurs comme professionnels, agents techniques, etc. de trouver les essences adaptées à leurs envies, à la nature du sol et à leur environnement.



GUIDE DES PLANTATIONS



UN OUTIL EN LIGNE

PRATIQUE ET GRATUIT !

Jardiniers amateurs et professionnels, agents techniques ou associations, **le guide des plantations du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine vous accompagne dans vos projets !**

LE GUIDE, C'EST QUOI ?

Quelles essences pour mon jardin ? Quand planter ? Qu'est-ce qu'une invasive ? Retrouvez en ligne :

- une liste de **plantes adaptées aux paysages et au sol**, pour une meilleure pousse des végétaux.
- un choix d'essences sur-mesure, sélectionnées **en fonction de votre projet**.
- des **inspirations et idées** de jardins, massifs, rocailles, haies...
- des **conseils, astuces techniques** et contacts utiles.

guidedesplantations.fr



RÉGION
PAYS
de LOIRE

Centre-
Val de Loire

Parc naturel régional
Loire Anjou Touraine

RECONSTITUTION D'UN CORRIDOR ÉCOLOGIQUE



Cet hiver, des travaux hydrauliques d'importance ont été entrepris au lieu-dit « Les Canches », sur la commune de Berthenay.

Piloté par la direction de la transition écologique de Tours Métropole Val de Loire, ce projet revêt une double importance. D'une part, il vise à désencombrer une boire (coupes d'éclaircie, évacuation des bois morts, ...) pour faciliter l'écoulement des eaux, et ainsi améliorer l'évacuation des eaux pluviales provenant de « la Baillardièrre » par un fossé sur une distance de 2,5 kilomètres.

D'autre part, la réhabilitation de cette mare contribue à la restauration d'un écosystème. La reconstitution d'un corridor écologique le long de cette portion de terrain favorise la biodiversité locale et renforce la résilience de l'environnement à cet endroit. La plantation d'arbres et végétaux dans un deuxième temps optimisera cette initiative.



L'EAU DE PLUIE, UNE RICHESSE À PRÉSERVER SUR LES PARCELLES !

UN SOL REVÊTU D'UNE SURFACE IMPERMÉABLE EST UNE ZONE SUR LAQUELLE L'EAU DE PLUIE N'ARRIVE PAS À S'INFILTRER. CONCRÈTEMENT, IL S'AGIT DES SURFACES CONSTRUITES AVEC DES MATÉRIAUX IMPERMÉABLES COMME: BÉTON, ASPHALTE, PAVÉS, ENROBÉS, BICOUCHES, ARDOISE, TUILE, ACIER, ZINC, FIBRE DE CIMENT...

La politique du « tout tuyau » est révolue. En effet, cette pratique datant des mouvements hygiénistes du XIXe siècle n'a plus de sens au regard des enjeux climatiques actuels : phénomènes d'inondations accrus, orages intenses, périodes de sécheresse, etc. Il est aujourd'hui fortement déconseillé de concentrer les eaux de pluie vers les réseaux publics.

En infiltrant les eaux pluviales à l'endroit où elles tombent, c'est-à-dire sur les parcelles, vous :

- Aidez les nappes phréatiques à se recharger,
- Favorisez la biodiversité locale et, en développant les surfaces d'espaces verts, vous améliorez votre qualité de vie par la diminution des îlots de chaleur,
- Limitez les risques d'inondation causés par les débordements des réseaux déjà saturés,
- Diminuez les pollutions des cours d'eau. La concentration des eaux pluviales dans les réseaux entraîne la concentration des pollutions rejetées directement dans les rivières et ruisseaux qui sont, sur notre territoire, les exutoires des réseaux d'eau pluviales.

Le règlement des eaux pluviales en vigueur sur le territoire Métropolitain impose désormais, pour tout projet de construction, d'infiltrer les eaux pluviales à la parcelle. En effet, quelle que soit la nature du sol, des solutions d'infiltration existent !

Par ailleurs, lors de la transformation de nos parcelles déjà construites, il faut également rester attentif aux solutions mises en œuvre. En effet, en imperméabilisant les surfaces exté-



-rieures par la mise en place de surfaces dallées, bétonnées ou goudronnées, nous contribuons à concentrer les effluents de pluie et à assécher le territoire. 80% de l'espace urbain est aujourd'hui privatif. Ainsi, imperméabiliser les parcelles à l'échelle individuelle a un impact sur l'aggravation des inondations par débordement des réseaux, sur la qualité de nos cours d'eau, et sur l'assèchement des nappes phréatiques. Les solutions d'aménagements perméables et végétalisées des espaces extérieurs des pavillons existent, de plus en plus de professionnels et paysagistes sont formés à la mise en œuvre de ces solutions, souvent sources d'économies, contrairement aux idées reçues.

Pour tout renseignement, :
Direction du cycle de l'eau
Tours Métropole Val de Loire
Tel : 02.47.80.11.00

MIEUX COMPRENDRE LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

LES « ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES » CORRESPONDENT À DES ZONES JUGÉES PRÉFÉRENTIELLES ET PRIORITAIRES PAR LES COMMUNES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, AFIN DE RÉPONDRE AUX OBJECTIFS FIXÉS PAR LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE. TOUTES LES COMMUNES SONT CONCERNÉES ET PEUVENT PERSONNALISER LEURS ZONES D'ACCÉLÉRATION EN FONCTION DE LA RÉALITÉ DE LEUR TERRITOIRE.

En 2021, la loi climat et résilience a renforcé le rôle des collectivités dans la réalisation des objectifs de la politique énergétique.

En mars 2023, la loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. L'article 15 de la loi a introduit dans le code de l'énergie un dispositif de planification territoriale à l'échelle communale.

Les communes devaient définir, pour le 31 mars 2024, après concertation avec la population, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir s'implanter des projets d'énergies renouvelables.

Les territoires peuvent ainsi personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité du terrain et du potentiel d'énergies renouvelables.

Ces zones peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie etc...

Les porteurs de projet seront ensuite incités à se diriger vers les zones identifiées.



Dans notre commune, la concertation publique a été organisée du lundi 26 février 2024 au vendredi 08 mars 2024 et notre municipalité a proposé de développer ces zones d'accélération des énergies renouvelables de la façon suivante :

Filière	Proposition pour la Commune de Berthenay
Bois-énergie / Biomasse	Toute la commune
Géothermie	Toute la commune
Biogaz / Biométhane	0% de la commune
Hydroélectricité	0% de la commune
Eolien	0% de la commune
Solaire Photovoltaïque (PV) Toiture	100% des toitures
Solaire Photovoltaïque (PV) Ombrière	0 % de la commune
Solaire Photovoltaïque (PV) Sol	0% de la commune
Solaire Thermique Toiture	Idem PV
Solaire Thermique Sol	Idem PV*

Les zones d'accélération illustrent donc la volonté de la commune d'orienter préférentiellement les projets vers des espaces qu'elle estime adaptés.

Pour un projet, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas la délivrance systématique d'une autorisation ou d'un permis.

Le projet doit, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables (Plan Local d'Urbanisme, avis de l'Architecte des Bâtiments de France, Plan de Prévention du Risque Inondation...).

*PV = photovoltaïque

LÉGUMES DE LOIRE

SITUÉE AU LIEUDIT PORTOVILLE – LE PIGEONNIER, EN BORD DE LOIRE, CETTE ENTREPRISE EST DIRIGÉE PAR DEUX ASSOCIÉS PASSIONNÉS PAR LA PRODUCTION DE LÉGUMES DE SAISON : MATHIEU BADILLE, 38 ANS, ET GAËTAN BRARD, 39 ANS.

De formation agricole, les deux trentenaires ont repris l'exploitation maraîchère de la famille Chichery en 2012.

L'entreprise produit une vingtaine de variétés de légumes sur 27 HA, dont une quinzaine situés autour de l'exploitation et permettant de produire chaque année 800.000 salades (batavia, feuille de chêne, laitues vertes et rouges), 250 tonnes de carottes, tomates (cœur de bœuf, soleil, noire de Crimée...), poivrons, aubergines, rhubarbe, courges, potimarron, choux, navets, radis noirs, panais, etc. Une partie des légumes sont récoltés sur les communes de Saint-Genouph et La Riche.

La production est vendue à la grande distribution et à une clientèle de grossistes, tous basés sur notre département, principalement dans la métropole tourangelle : Auchan, Carrefour Market, Intermarché, Leclerc et les grossistes du marché de gros. Vous pouvez également retrouver les produits « Légumes de Loire » en vente à Saint-Cyr-sur-Loire, à « La Ferme du Mûrier ». Les clients sont livrés chaque jour par deux chauffeurs-livreurs de l'entreprise.



A ce jour, l'entreprise ne propose pas de vente directe aux particuliers sur son site.

A noter que les Restos du cœur viennent régulièrement récupérer environ 400 kg de carottes sur l'année, abîmées lors du ramassage.

Les dirigeants de cette entreprise dynamique - la plus importante de notre commune, employant 14 personnes en CDI et six en saison - souhaitent poursuivre son développement, en profitant d'opportunités pour cultiver de nouvelles terres maraîchères sur le secteur ouest de notre métropole. En attendant, ils espèrent construire un hangar de 1600 m² équipé de panneaux photovoltaïques sur son versant sud, pour réduire sa facture d'électricité et pour rationaliser le stockage de son matériel d'exploitation.

Pour de plus amples informations, consultez la page Facebook de Légumes de Loire et visionnez-y le film de présentation.



THIERRY DURAND, DÉPANNEUR À DOMICILE DES ENGIN DE MOTOCULTURE ET FORESTIERS

MÉCANICIEN AUTOMOBILE PUIS MOTORISTE, CE BERTHENAISIEN A CRÉÉ SA MICROENTREPRISE EN MARS DERNIER. IL PROPOSE D'ENTREtenir ET RÉPARER VOS APPAREILS DE MOTOCULTURE ET FORESTERIE À VOTRE DOMICILE.

Votre tondeuse ou votre motoculteur est en panne ? N'hésitez pas à faire appel à Thierry. Ce dernier se déplace dans un périmètre de 30km autour de Berthenay avec son camion-atelier pour procéder à leur maintenance ou réparation.

“ Je répare tout ce qui est thermique, et j'affûte également les lames et les chaînes ”, explique-t-il.

N'hésitez pas à faire appel à ses services : faites marcher l'économie locale !



THIERRY DURAND
6 rue basse
Tel. : 06.88.15.54.24
Mail : thierryd856@gmail.com



RAPPEL RÈGLES DE BON VOISINAGE

COMME CHAQUE ANNÉE AU RETOUR DES BEAUX JOURS, CHACUN PROFITE DE SES EXTÉRIEURS, JARDINE, BRICOLE, ÉCOUTE DE LA MUSIQUE, ETC. NÉANMOINS, N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS N'ÊTES PAS SEULS : QUELLE QUE SOIT LEUR ORIGINE, LES BRUITS NE DOIVENT PAS PORTER ATTEINTE À LA TRANQUILLITÉ DU VOISINAGE.



Veillez à respecter les horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- Le samedi de 09h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

UNE NOUVELLE DIRECTRICE



En septembre dernier, Camille Le Roux venait rejoindre l'équipe éducative en devenant enseignante de la classe élémentaire, et directrice de l'école. Elle exerce ses fonctions aux côtés de Nadia Le Guern, enseignante de la classe de maternelle et Vanessa, Atsem. La garderie est assurée par Sonia, Vanessa et Nadège, la restauration scolaire par Sonia et Julie.

EN ROUTE VERS UNE ÉCOLE DE LA LOIRE

LE PROJET D'UNE "ÉCOLE DE LA LOIRE" A GERMÉ EN FIN D'ANNÉE SCOLAIRE DERNIÈRE DANS L'ESPRIT DE PARENTS D'ÉLÈVES ET DE MME LE GUERN, ENSEIGNANTE ET ALORS DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE BERTHENAY. SUIVIE PAR MME LE ROUX, NOMMÉE EN SEPTEMBRE DANS LA CLASSE ÉLÉMENTAIRE ET SUR LE POSTE DE DIRECTION, SON ÉLABORATION S'EST CONCRÉTISÉE AVEC UNE PREMIÈRE CONCERTATION RÉUNISSANT TOUS LES ACTEURS DE L'ÉCOLE LE MARDI 16 AVRIL.

L'objectif est de donner une identité à l'école en initiant un cadre d'apprentissage fédérateur, tant entre les enfants qu'entre les différents acteurs de l'école. Il s'agit également de dynamiser les apprentissages liés aux programmes en les reliant au vécu des enfants, à leur environnement direct : la Loire. Ce premier temps d'échange a montré une forte implication : presque 50% des foyers concernés représentés, la présence du représentant de l'association APECS (cantine) mais aussi de Monsieur le Maire et de Madame Saunier, déléguée à la vie scolaire, et de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Une dynamique très positive y a été impulsée. Les enseignantes partent maintenant des éléments évoqués lors de cette concertation pour travailler l'aspect pédagogique du projet. Un second temps d'échange sera proposé pour rendre compte du travail entrepris et finaliser ensemble l'école de la Loire.



KERMESSE DE L'ÉCOLE

VENREDI 28 JUIN

RDV À 18H

SUR LA PLACE DEVANT
L'ÉCOLE



POUR... STRUCTURE GONFLABLE, PÊCHE
À LA LIGNE, MAQUILLAGE, BARBE À
PAPA, POP-CORN, BUVETTE



CHACUN PEUT APPORTER UN CAKE, UNE TARTE OU
TOUT AUTRE MET SALÉ À PARTAGER POUR
PROLONGER LA SOIRÉE AUTOUR D'UN PIQUE-NIQUE
(BOISSONS ET DESSERTS VENDUS PAR L'APE).

Berthenay en Fête! vous présente

Fête du village

Soyez les bienvenus

22 juin 2024

19h - 1h

Berthenay
Parvis du gymnase



**Concert, soirée dansante,
restauration sur place (sans réservation),
marché et feu d'artifice**

FÊTE DU VILLAGE ET DE LA MUSIQUE À BERTHENAY : UNE SOIRÉE INOUBLIABLE EN PERSPECTIVE !

Le comité des fêtes Berthenay en Fête ! est ravi de vous annoncer que le cœur de notre charmant village s'anima de nouveau cette année lors de la tant attendue Fête du Village et de la Musique, qui aura lieu le 22 juin 2024. Préparez-vous à une soirée de divertissement enivrant et de célébration sous les étoiles (et le feu d'artifice) !

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir des artistes exceptionnels qui enchanteront nos oreilles et enflammeront nos cœurs. Le célèbre "Chœur Febvotte" ouvrira les festivités avec ses harmonies envoûtantes, nous transportant dans un voyage musical captivant. Le duo "Van Cosmique" nous émerveillera ensuite avec sa fusion unique de genres, mêlant sonorités rock et mélodies envoûtantes pour une expérience sonore hors du commun. Enfin, pour clôturer cette soirée en beauté, le Dj Musik Family nous

fera danser jusqu'au bout de la nuit avec ses mix enivrants et ses rythmes entraînants.

Laissez-vous emporter par la magie de la musique et de la convivialité alors que nous nous rassemblons pour célébrer la richesse de notre communauté. Que vous soyez mélomane, amateur de danse ou simplement à la recherche d'une soirée inoubliable, la Fête du Village et de la Musique à Berthenay promet d'être un événement pour tous les goûts et tous les âges.

Rendez-vous donc le 22 juin à partir de 19h sur le parvis du gymnase pour une soirée pleine de joie, de bonne humeur et de découvertes musicales. Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble ce moment de fête et de partage. Vive la musique, vive Berthenay !

L'ÉTOILE SPORTIVE EN SOMMEIL

L'espoir de relance des activités de l'étoile sportive n'ayant pas eu lieu en 2023, le comité directeur et les quelques membres ont confirmé lors de l'assemblée générale la mise en sommeil du club pour une saison au moins, décision prise quelques semaines auparavant lors de l'assemblée générale extraordinaire pour empêcher une possible dissolution de l'association.

En effet et afin d'éviter de nouveaux frais comme la saison précédente, qui n'ont malheureusement pas apporté le moindre espoir de relance du club, le bureau a donc pris la sage décision de mettre les activités au repos. Quant au devenir du club, aujourd'hui nous lançons de nouveau un appel aux personnes désireuses de rejoindre l'ESBY mais également et surtout des bénévoles pour encadrer nos

équipes et assurer l'entraînement de celles-ci, cela étant la priorité que s'est fixé le club pour un bon fonctionnement afin de ne pas reproduire les erreurs de se reposer sur un ou deux animateurs pour qui la charge et la responsabilité d'encadrement était devenue trop importante et très difficile à gérer.

Nous avons donc besoin de soutien, faute de quoi sans la moindre activité, la mise en sommeil de l'association, solution d'attente, ne pourra pas être reconduite pendant un grand nombre d'années, ce qui conduirait à la dissolution de club à plus au moins long terme. Il serait bien dommageable d'arriver à prendre une telle décision pour cette Etoile sportive de Berthenay de plus de 80 ans d'existence qui a rencontré à plusieurs reprises des difficultés qu'elle a toujours réussi à surmonter.



JÉRÉMY BRETTEVILLE, NOUVEAU PRÉSIDENT DE BERTHENAY LOISIRS

Jeune père de famille, Jérémie Bretteville a fait de sa passion son métier : professeur d'EPS et ferru de sports de plein air, il pratique en outre le canoë kayak depuis 30 ans et est moniteur d'escalade.

Arrivés dans la région il y a 12 ans, Jérémie et sa compagne, Eve, professeur de Zumba à Berthenay, cherchent à donner des cours. Ils rencontrent alors Patrick Gaudray, président de Berthenay Loisirs, et font leurs premiers pas dans l'association.

Jérémie commence par faire du badminton durant deux ans, puis met en place un cours de renforcement musculaire d'une heure chaque jeudi soir.

Début 2024, il devient président de Berthenay Loisirs. Lui et sa nouvelle équipe remercient Patrick Gaudray pour son investissement au cours de ses 13 dernières années de présidence.

PREMIER TOURNOI DE BADMINTON



Le dimanche 24 mars, l'activité badminton a organisé son premier tournoi en interne. Cette journée particulièrement conviviale s'est clôturée par un apéritif en présence des conjoints des joueurs. Vivement l'année prochaine !

PATRIMOINE VIVANT

NOUS AVONS INVITÉ NOS ADHÉRENTS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE VENDREDI 2 FÉVRIER DERNIER À LA SALLE J DE BEAUNE À BALLAN-MIRÉ.

Plus de 27 adhérents étaient donc présents et il convient de noter la présence du maire de Ballan-Miré et de son adjointe, mais aussi de la Maire de Villandry et le maire de Berthenay. Avec les pouvoirs reçus et le nombre d'adhérents présents, le quorum étant atteint, le président a pu commencer cette assemblée générale.

Il a grandement remercié l'ensemble de l'assemblée présente ce jour et plus particulièrement les élus qui soutiennent depuis longtemps notre association.

Le rapport moral et le rapport financier présentés ont été adoptés à l'unanimité. Il convient de préciser qu'au niveau des finances, nous terminons l'année 2023 avec un solde positif.

Les recettes qui nous permettent de fonctionner représentent pour moitié les adhésions et les subventions versées par les communes de Ballan-Miré, Berthenay et Villandry.

N'ayant pas eu de nouvelle candidature pour le conseil d'administration, celui-ci a été reconduit pour une nouvelle année.

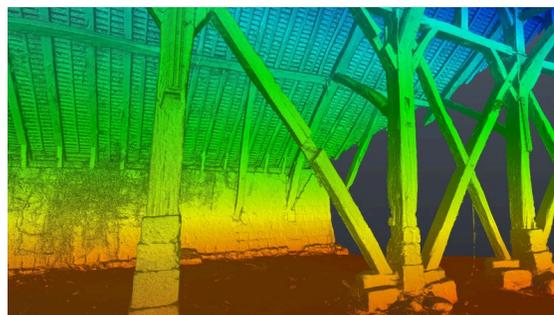
Le président a souligné les moments forts de 2023 avec l'organisation du premier forum à Villandry des associations de la Métropole traitant du patrimoine local mais aussi avec la numérisation de la Grange aux Moines qui permet de garder maintenant en mémoire toute sa structure.

Puis, le programme d'activités pour cette nouvelle année a été dévoilé pour débiter d'avril à novembre 2024.

Cette réunion a pris fin avec un montage vidéo de l'ensemble des activités de l'année passée et en final la proposition de se retrouver autour d'un verre de l'amitié.

PROCHAINES CONFÉRENCES :

- Conférence sur St Martin en Touraine, en octobre 2024, à Berthenay
- Les bourreaux en Touraine, à Ballan-Miré, en novembre 2024.



Patrimoine Vivant – Cher et Loire
10 bis rue H Dunant
37510 BALLAN MIRE
courriel : patrimoinevivant.cl@gmail.com



RESTAURATION D'UNE PLAQUE DE COCHER

L'HISTOIRE DU RUAU SAINTE ANNE, AUSSI APPELÉ CANAL LOUIS XI, SÉPARAIT TOURS DE L'ÎLE DE BERTHENAY, CANAL NATUREL QUI RELIAIT LA LOIRE AU CHER.

Avant l'ère des automobiles, les plaques de cocher étaient des repères essentiels pour la navigation dans les villes et les campagnes. Installées à des intersections clés et/ou à des points stratégiques, ces plaques indiquaient les directions vers différentes destinations, offrant aux conducteurs de carrosses et de diligences des indications précieuses pour leurs voyages. Au fil des décennies, de nombreuses plaques de cocher ont disparu, victimes du temps qui passe, de l'urbanisation croissante et de la

modernisation des systèmes de transport. Cependant, celle de Berthenay a survécu et est devenue un symbole de notre histoire locale. Avec l'accord des propriétaires de la maison sur laquelle elle était fixée, la municipalité a fait appel à une association pour rénover et ainsi préserver ce patrimoine culturel : après avoir traité des décennies de crasse et de rouille, la plaque a retrouvé son aspect authentique et sa beauté, à son emplacement d'origine, mail Saint Martin face à l'église.



ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale de la Maison Départementale De La Solidarité tient une permanence à Berthenay le 1er mardi de chaque mois, entre 9h et 10h, en mairie ou à domicile.

Prendre rendez-vous : 02.47.37.74.24



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Coordonnées du nouveau conciliateur de Justice :

Mme Béatrice NOROIS BOIDIN
Cour d'appel d'ORLÉANS
Tribunal judiciaire de Tours
Canton de BALLAN-MIRÉ

Mail:

beatrice.norois-boidin@conciliateurdejustice.fr

Tel : 06.66.00.84.54

ABUS COMMERCIAUX : LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

DOMAINE INNOVANT ET EN CONSTANTE ÉVOLUTION, LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE FAIT LA PART BELLE AUX DÉMARCHAGES FRAUDULEUX, SOYEZ VIGILANTS !

De nombreux consommateurs ont été induits en erreur par des entreprises et des professionnels peu scrupuleux. Ces derniers professionnels se font souvent passer pour des services publics (ministères, mairies, ADEME, ANAH, ANIL/ADIL, etc.) Il est important de rester vigilant et de savoir que les services publics ne démarchent jamais les particuliers. Le démarchage téléphonique en matière de rénovation énergétique est d'ailleurs interdit par la loi (article L.223-I alinéa 3 du Code de la consommation).

Ne donnez jamais suite au démarchage à domicile ou téléphonique dans le secteur de la rénovation énergétique (par exemple : changement de chaudière, isolation de la toiture, installation de panneaux solaires, etc.). Évitez par ailleurs de laisser vos coordonnées téléphoniques sur internet.

En cas de doute sérieux concernant une entreprise, appelez votre ADIL ou un Conseiller de l'ADIL France Rénov' Touraine.

Agence Départementale d'Information sur le Logement d'Indre et Loire (ADIL37) - Espace Conseil France Rénov'
34 place de la Préfecture
37927 TOURS Cedex 9
Tel : 02.47.60.90.70.



PLAN CANICULE - REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

VOUS-MÊME OU L'UN DE VOS PROCHES ÊTES PERSONNE À RISQUE EN CAS DE FORTES CHALEURS (PLUS DE 65 ANS, GROSSESSE, HANDICAP, MALADIE, ...) ?

Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et de son plan canicule 2024, la commune de Berthenay actualise son registre des personnes vulnérables en cas de canicule.

En cas d'épisode caniculaire, les personnes inscrites sur ce registre seront contactées régulièrement par le personnel administratif ou des conseillers municipaux.



Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches au registre ? Faites-vous connaître auprès de la mairie par mail (mairie@berthenay.fr) ou au 02 47 45 66 30. Une fiche d'inscription au registre nominatif vous sera adressée.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents :

- **Se maintenir au frais**
- **Boire de l'eau**
- **Mouiller son corps**
- **Fermer les volets et fenêtres en journée, aérer la nuit**
- **Echanger des nouvelles avec ses proches**



LE CARNET

- **NAISSANCES**

PENVEN Isaure, le 17 juin 2023
 NABAIS Silas, le 11 juillet 2023
 FERREN Georges, le 15 juillet 2023
 VICHY Paul, le 3 octobre 2023
 ROUGEBEC Gustave, le 5 octobre 2023
 FAIRIER-ARHAB Suzanne, le 11 octobre 2023

- **MARIAGES**

Mme Anne-Noémie GENTILS et Mr Brice COUILLEBAULT, le 26 août 2023

- **DÉCÈS**

Mme DAMNET Martine épouse PINON, le 29 avril 2023
 Mr COMBESCOT Sylvain, le 11 juillet 2023
 Mme DOUSSET Rachel, le 1er octobre 2023
 Mr MILCENT Jean-Jacques, le 8 octobre 2023
 Mr PICHEREAU Lucien, le 15 octobre 2023
 Mr GENTILS Louis, le 6 novembre 2023

Berthenay



Vous souhaitez proposer à la location un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes ?

VOS DÉMARCHES OBLIGATOIRES

en ligne sur

www.declaloc.fr



Déclaration cerfa
chambres d'hôtes
et meublés de tourisme




Tours
métropole
Val de Loire

www.tours-metropole.fr

Une déclaration en 4 étapes

1

Sélectionnez la commune de votre meublé de tourisme ou chambre d'hôtes depuis declaloc.fr

2

Créez votre compte au nom du propriétaire de l'hébergement

3

Déclarez votre hébergement via le formulaire de déclaration meublé de tourisme ou chambre d'hôtes (cerfa)

4

Accédez au récépissé de déclaration depuis votre tableau de bord et déclarez d'autres hébergements si nécessaire depuis «Faire une démarche»

A tout moment, vous pourrez :

- actualiser la déclaration en modifiant les informations de votre hébergement ;
- déclarer une cessation d'activité

Pour plus d'information, contactez la direction du tourisme de Tours Métropole Val de Loire : tourisme@tours-metropole.fr

BERTHENAY EN PHOTOS



VITRAIL D'ÉPOQUE REPRÉSENTANT LE BOURG DE BERTHENAY

Signée Fournier et Clément de Tours, cette oeuvre se trouve dans notre église et fut restaurée en 1995 par Henri Hembold, maître verrier à Corps-Nuds, près de Rennes. Le coût de cette restauration fut financé par *Le Pèlerin Magazine* qui avait lancé un jeu concours que le maire de l'époque, Marcel Tavernier, avait remporté, permettant ainsi de toucher 69 100 francs.

MENTIONS LÉGALES

Bulletin n°7

Éditeur : Mairie de Berthenay

Directeur de publication : Mairie de Berthenay

Imprimeur : Imagidée, 15 rue Guy-Marie Oury, 37600 - Loches